

**PROJET : APPUI A LA REGLEMENTATION, LA FACILITATION,
LA SECURISATION ET LA DURABILITE DU TRANSPORT
FLUVIAL DANS LA ZONE CICOS**

TERMES DE REFERENCE

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE
DE LA FOURNITURE DU MATERIEL DU SYSTEME COMMUN
DE RADIOCOMMUNICATION EN REPUBLIQUE D'ANGOLA**

Mandataire : Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)

Type de marché : Fournitures

Intitulé de l'activité : Poursuite de la mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et amélioration de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS

Interlocuteurs :

- Dr. **Dorice KUITCHA épouse KENGNI**, Coordonnatrice du Projet ;
- Mr **AHEMBINA Gabin**, Comptable du Projet ;
- Mme **TAGNY KAZADI Cyrille Laure**, Responsable de l'activité.

Date limite de dépôt de l'offre : 21 octobre 2021



1. Remarques générales

Ce document définit les Termes de Référence pour un contrat entre la CICOS et le prestataire chargé de fournir le matériel du système commun de radiocommunication de la République d'Angola, dans le cadre du Projet PARFSED/CICOS-UE.

2. Contexte et justification

La Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a pour mandats, la promotion de la navigation par voies d'eau intérieures et la gestion intégrée des ressources en eau.

Pour atteindre les objectifs liés à ces deux mandats, et conscient des enjeux liés à la Promotion de la navigation intérieure et à la Gestion Intégrée des Ressource en Eau, le Secrétariat Général de la CICOS a sollicité et a obtenu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Projet intitulé « **Appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans l'espace CICOS** ».

Ce Projet est conçu pour concrétiser, à travers le Fonds Européen pour le Développement (FED), la volonté du Secrétariat Général de la CICOS et de ses Etats membres, de faciliter le transport et d'améliorer la sécurité de la navigation, sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS, tout en préservant l'environnement. Il répond ainsi, aux attentes du "Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique centrale (PAGIRN)", financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11^{ème} FED.

L'objectif global de ce Projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité de la navigation par voies d'eau intérieures l de l'espace CICOS pour en faire un corridor de désenclavement et d'intégration de la sous-région Afrique Centrale.

Parmi les activités retenues, figure celle portant sur la poursuite de la mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et amélioration de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS.

En effet, la mise en place d'un Observatoire des barrières non physiques sur les corridors fluviaux au sein de la CICOS et d'un Système Commun de Radiocommunication, de surveillance et d'alerte en cas de détresse signalée sur ses voies d'eau intérieures, constituent des solutions pertinentes pour répondre à cette problématique des tracasseries et de l'insécurité de la navigation fluviale.



C'est ainsi que le Secrétariat Général de la CICOS depuis 2015 a mis en œuvre le projet « **Appui à la commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha pour la mise en place de l'observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et l'amélioration de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS** ». Ce projet qui a pris fin en mars 2019, a permis d'obtenir les résultats ci-après :

- élaboration du Guide pour la mise en œuvre de l'Observatoire des barrières non physiques sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS ;
- mise en place et équipement de 4 bureaux nationaux de l'Observatoire des barrières non physiques (Cameroun, Centrafrique, Congo et Gabon) ;
- création de la structure de base de l'Observatoire des barrières non physiques ;
- formation de 50 enquêteurs et agents de saisie des pays bénéficiaires, chargés de la collecte , du traitement et de l'analyse des données de l'Observatoire des barrières non physiques ;
- publication de deux bulletins d'information ;
- élaboration du Document des modalités techniques pour la mise en place d'un système commun de radiocommunication sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS ;
- acquisition et remise du matériel de radiocommunication dans certains Etats ;
- début d'installations du matériel de radiocommunications sur certains sites.

Eu égard de l'importance et à la pertinence des besoins des Etats membres, la poursuite de la mise en place dudit Observatoire et du système commun de radiocommunication, la CICOS a retenu cette activité parmi ses priorités.

Pour accompagner ce processus, il est prévu l'acquisition et l'installation du matériel du système commun de radiocommunication pour la République d'Angola, car ce pays n'avait pas bénéficié de cette action lors de la première phase du projet.

A cet effet, le Secrétariat Général de la CICOS se propose de sélectionner un fournisseur qui va appuyer l'acquisition du matériel du système commun de radiocommunication pour l'Angola.



Cette sous activité 5 intitulée « **Acquisition du matériel du système commun de radiocommunication pour l'Angola** » découle de l'activité 4 « **Poursuite de la mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et amélioration de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS** », du Projet « **Appui à la Règlementation, la Facilitation, la Sécurisation et la Durabilité du transport fluvial dans la zone CICOS** » (PARFSED) financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11^{ème} FED.

3. Objectifs de la prestation

Le présent appel d'offres lancé par la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) a pour objet de fournir le matériel du système commun de radiocommunications qui sera installé sur les sites de la voie d'eau intérieure de la CICOS en Angola.

4. Caractéristiques des équipements

Le tableau ci-dessous présente les spécifications techniques du matériel de radiocommunication à livrer.

Généralités :

Le matériel proposé doit être :

- compatible à l'utilisation quotidienne en Afrique Centrale (température, humidité...) et connecté avec le système de radiocommunication existant ;
- les pièces de rechange facile à trouver sur le marché en Angola ou dans la plupart des pays membres de la CICOS ;
- matériel robuste et simple d'utilisation.

MATERIEL DU SYSTEME COMMUN DE RADIOCOMMUNICATION	
Matériel destiné à l'activité 4 « Poursuite de la mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et l'amélioration de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures des pays membres de la CICOS ».	
Quantité	Spécifications techniques minimum



1. Station HF/Fixe

Gamme de fréquences	1,6–30 MHz Emission, 250 kHz – 30 MHz Réception
Capacité de canaux	20 canaux
Mode de fonctionnement	Bande latérale unique (J3E, BLS, BLI, MA)
Stabilité de fréquence	±0,5 ppm (-30 à +60°C)
Tension au primaire	12 V CC valeur nominale, terre négative
Puissance au primaire	2010 Réception (absence de signal): 1,0A 2011 Réception (absence de signal): 0,7A Emission : J3E voix: 6A J3E à deux fréquences: 10–14 A
Sensibilité du récepteur	-125 dBm (10 dB SINAD)
Puissance d'émission	125 watts Puissance de crête (PEP)
Emissions parasites et harmoniques	Meilleure que 65 dB sous PEP
Température	-30 à +60°C
Dimension et poids (poste fixe)	Unité RF 2010: 210 mm L x 270 mm x P x 65 mm H; 3,3 kg Combiné 2020: 65 mm L x 35 mm P x 130 mm H; 0,3 kg Console: 185 mm L x 235 mm P x 80 mm H; 1,2 kg
Dimension et poids (poste mobile)	Unité RF 2011: 210 mm L x 270 mm P x 65 mm H; 3,3 kg Combiné 2020: 65 mm L x 35 mm P x 130 mm H; 0,3 kg
Poussière	MIL-STD-810F méthode 510.4
Vibrations	MIL-STD-810F méthode 514.5
Chocs	MIL-STD-810F méthode 516.5
Site	A déterminer par les Autorités du pays
Installation	Angola dans la ville de Luanda

Antenne.

Type dipôle large bande pour stations fixes; mats haubanés de 10m.

2. Stations HF/Mobiles

Gamme de fréquences	1,6–30 MHz Emission, 250 kHz – 30 MHz Réception
Capacité de canaux	20 canaux
Mode de fonctionnement	Bande latérale unique (J3E, BLS, BLI, MA)
Stabilité de fréquence	±0,5 ppm (-30 à +60°C)
Tension au primaire	12 V CC valeur nominale, terre négative
Puissance au primaire	2010 Réception (absence de signal): 1,0 A 2011 Réception (absence de signal): 0,7 A Emission : J3E voix: 6 A J3E à deux fréquences: 10–14 A
Sensibilité du récepteur	-125 dBm (10 dB SINAD)
Puissance d'émission	125 watts Puissance de crête (PEP)
Emissions parasites et harmoniques	Meilleure que 65 dB sous PEP



Température	-30 à +60°C
Dimension et poids (poste fixe)	Unité RF 2010: 210 mm L x 270 mm x P x 65 mm H; 3,3 kg Combiné 2020: 65 mm L x 35 mm P x 130 mm H; 0,3 kg Console: 185 mm L x 235 mm P x 80 mm H; 1,2 kg
Dimension et poids (poste mobile)	Unité RF 2011: 210 mm L x 270 mm P x 65 mm H; 3,3 kg Combiné 2020: 65 mm L x 35 mm P x 130 mm H; 0,3 kg
Poussière	MIL-STD-810F méthode 510.4
Vibrations	MIL-STD-810F méthode 514.5
Chocs	MIL-STD-810F méthode 516.5
Sites	A déterminer par les autorités du pays
Installation	Angola dans les villes de Soyo et Noqui

Antenne

Type Fouet pour les stations mobiles.

Le financement est assuré par le contrat de subvention N°FED/2021/422-918. Les soumissionnaires sont tenus d'adhérer à l'ensemble des dispositions du présent dossier d'appel d'offres.

5. Résultats attendus

A la fin de la prestation, les résultats ci-après, sont attendus :

- le fournisseur est sélectionné ;
- le matériel du système commun de radiocommunication est acquis.

6. Profil des fournisseurs

- les fournisseurs doivent avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'exécution des marchés similaires ;
- avoir réalisé au moins 3 marchés similaires dans la sous-région ;
- être une structure avec spécialisation dans le domaine de l'acquisition du matériel de radiocommunication ;
- disposer du matériel et accessoire d'entretien des appareils de radiocommunication ;
- avoir une bonne connaissance du bassin du Congo ;
- avoir un partenariat avec le fabricant (constructeur) des appareils de radiocommunication;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite (l'Anglais et le Portugais est un atout) ;
- être implanté dans un Etat membre de la CICOS.



7. Lieux de livraison, nombre matériel de radiocommunication par lot et délai livraison

Le matériel de radiocommunication sera livré en 1 lot. Les quantités pour l'Angola et les lieux de livraison de ces appareils sont :

LOT

DESIGNATION	LIEU DE RECEPTION PROVISOIRE	VILLE/PAYS	QUANTITES
- Matériel de radiocommunication pour une station fixe	Luanda	Angola	1
- Matériel de radiocommunication pour deux stations mobile	Soyo et Noqui		2

Les adresses complètes des lieux de livraison seront indiquées dans les contrats de marché.

Le délai des livraisons est de **30 jours ouvrable** à compter de la date d'entrée en vigueur des contrats.

8. Composition des offres (voir DAO) et date limite de soumission

Chaque soumission doit contenir les documents suivants :

- une lettre de soumission adressée au Secrétaire Général de la CICOS. Il s'agit d'une déclaration du soumissionnaire s'engageant à exécuter la prestation conformément aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres (voir modèle en annexe) ;
- une description détaillée des fournitures proposées par le soumissionnaire, de l'organisation technique de la livraison et un calendrier de livraison : présentée de façon à répondre point par point aux spécifications techniques (voir modèle en annexe);
- une déclaration du soumissionnaire attestant l'origine des équipements offerts (ou autres preuves d'origine) (voir modèle en annexe) ;
- une description de la qualification de l'entreprise ainsi qu'une preuve de l'expérience du soumissionnaire dans l'exécution des marchés similaires.
- un bordereau des prix ou une proposition financière en Euro ou en FCFA, remplie et signée par le soumissionnaire (voir modèle en annexe) ;
- une description de la garantie commerciale offerte signée (voir modèle en annexe).

NB : Les dossiers incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas traités.



La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **21 octobre 2021**.

Toutes les candidatures doivent inclure une adresse e-mail fonctionnelle et un numéro de téléphone mobile joignable.

9. Lieu de dépôt des candidatures

Les personnes désireuses de répondre à cet appel d'offre sont priées d'envoyer leur dossier de candidature physique sous pli fermé et adressés au :

Secrétaire Général de la Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui- Sangha (CICOS)

24, Avenue Wagenia, Building Kilou, 3^{ème} étage,

Kinshasa-Gombe, République Démocratique du Congo. B.P 12645

avec la mention « **Fourniture du matériel du système commun de radiocommunication en République d'Angola pour le compte du Projet PARFSED de la CICOS** » dans le cadre du PARFSED de la CICOS»,

ou par voie électronique à l'adresse suivante :

E-mail : cicos_inst@yahoo.fr

Avec copie aux adresses suivantes : **dokuitcha@gmail.com et ahembina.gabin@yahoo.fr**

